



## Déclaration UE de conformité

Entreprise : Atlantic Climatisation et Ventilation

Adresse : 13 bd Monge BP71  
69882 MEYZIEU Cedex

### Déclare que la gamme d'appareils désignée ci-dessous :

<u>Fonction</u>	<u>Nom commercial</u>	<u>Référence</u>
Unité de ventilation	Mini Styléa	123126
	Mini Styléa M	123127
	Mini Styléa T	123128

Est conforme aux dispositions de la directive « CEM »

(Directive 2014/30/UE)

Est conforme aux dispositions de la directive « Basse Tension »

(Directive 2014/35/UE)

Est conforme aux dispositions de la directive « sécurité des machines »

(Directive 2006/42/CE)

Est conforme aux dispositions de la directive « ROHS »

(Directive 2011/65/UE)

Est conforme aux dispositions du règlement "Eco-conception pour les unités de ventilation"

(Règlement 1253/2014/UE)

### Cette conformité est présumée par la référence aux spécifications suivantes :

Pour la directive compatibilité électromagnétique :

EN 55014-1 éd 2007 + A1 (2009) + A2 (2012)

EN 55014-2 éd 2015

EN 61000-3-2 éd 2014

EN 61000-3-3 éd 2014

Pour la directive basse tension et la sécurité des machines :

EN 60335-1 éd 2013

EN 60335-2-80 éd 2004 + A1 (2004) + A2 (2009)

Pour le règlement Eco-conception pour les unités de ventilation :

EN 13142 éd 2013

EN 13141-4 éd 2011

EN 13141-7 éd 2011

Fait à Meyzieu le,  
20/04/2016

A.Eschbach,  
Directeur usine

La présente déclaration de conformité est établie sous seule responsabilité du fabricant.